

Publié le 02 novembre 2011 à 08h30 | Mis à jour le 02 novembre 2011 à 08h30

## Les fous du «Festival de l'humour»



[Hugo Dumas](#)  
La Presse

La troupe d'À la semaine prochaine au 95,1 FM n'a rien inventé. Bien avant elle, et pendant plus de 20 ans, Tex Lecor, Roger Joubert, Louis-Paul Allard et Pierre Labelle du Festival de l'humour ont décortiqué l'actualité en rigolant - et en tapant sur des clous - tous les samedis matins sur les ondes de CKAC.

À peu près tout le monde qui a syntonisé le 730 de la bande AM entre 1974 et 1995, et sur 43 stations partout en province, se souvient de la chanson thème, composée par Tex Lecor: «Au festival de l'humour, on s'amuse comme des fous, on se parle d'amour en tapant sur des clous».

Canal D consacre un documentaire d'une heure à cette émission radiophonique qui a longtemps été la plus écoutée au Canada avec son million d'auditeurs. La case horaire du *Festival de l'humour québécois*, produit par Louis-Paul Allard, est franchement ingrate: ce dimanche à 21h pendant *Tout le monde en parle* et *Occupation double*. Pas la stratégie de programmation la plus efficace, mettons.

N'empêche. Saviez-vous que Stéphane Bourguignon (*Tout sur moi*) et François Avard (*Les Bougon*) ont pondu des gags pour ces quatre joyeux drilles entre 1987 et 1989? Pierre Légaré l'a aussi fait pendant sept ans aux côtés de Louise Bureau, la mère supérieure du groupe.

Pour les besoins du documentaire, Louis-Paul Allard, Tex Lecor, Michel Beaudry et Pierre Légaré ont récréé une émission comme dans le bon vieux temps devant un public de têtes blanches à la maison de la culture de Rivière-des-Prairies. Entre deux sketches, le réalisateur a intercalé plusieurs témoignages, dont le dernier sur pellicule de Roger Joubert, décédé en 2010 (Pierre Labelle a rendu l'âme en 2000).

L'ex-directeur des programmes de CKAC, Paul-Émile Beaulne, révèle à la caméra que *Le festival de l'humour* est en fait une adaptation d'un concept radio-canadien, soit *Chez Miville*. Benoit Marleau, Michel Forget et Denise Filiatrault y ont également participé. Et déjà à l'époque, «Denise était dans 10 affaires en même temps. Quand elle n'était pas dans un sketch, elle consultait son agenda, elle faisait le ménage de sa sacoche et tout ça rentrait dans le micro», rigole Pierre Légaré.

Tex Lecor refait même sa célèbre Mme Legault, qui livrait, tous les samedis, son «éditorial» en déformant tous les mots imaginables. Tex Lecor ne lisait jamais ses textes avant d'entrer en ondes, question de conserver sa spontanéité.

Les enregistrements du *Festival de l'humour* se déroulaient à l'intérieur du salon O'Keefe, rue Peel, et la bière gratuite y coulait à flots. «Les gens riaient pour vrai, glisse François Avard. Mais la bière aidait un peu».

Le sujet le plus tabou pour CKAC dans ces années-là? Parler des Juifs, se souvient Louise Bureau, ancienne chef scriptrice de l'émission.

### Contrat illégal?

La semaine dernière, j'écrivais ici que la compagnie TM Products, qui usine l'infopub Call-TV à Vienne, a retranché directement 5000\$ sur la paie de Geneviève Simard parce que cette Lavalloise de 21 ans a dévoilé à *La Presse* des informations jugées confidentielles à propos de cette télétirelire, brisant ainsi une clause incluse sans son contrat.

Est-ce légal de taper sur les doigts d'une animatrice qui exprime publiquement ce que nous soupçonnions depuis longtemps, soit que *Call-TV*, sur les ondes de V, ça fonctionne un peu tout croche?

Pour en avoir le coeur net, j'ai fait analyser les documents de Geneviève Simard par un expert en droit du travail à Montréal. Conclusion? «Nous ne croyons pas que le droit autrichien permette au donneur d'ouvrage (TM Products) de retenir, comme il semble l'avoir fait, à même les émoluments de Mme Simard, une somme de 5000\$». Pour parler en langage de baseball, c'est une première prise contre TM Products.

Deuxième prise: l'entrevue parue dans *La Presse* «ne convainc pas qu'il y a eu fuite d'informations que l'on peut qualifier de confidentielles». Tiens donc. Et toujours selon notre expert, la clause punitive de 5000\$ «serait susceptible d'être jugée illégale au Québec en raison de son caractère abusif». Troisième prise, TM Products est retiré. Aux douches!

Maintenant que la chaîne V est rentable, il n'y a plus aucune raison de conserver en ondes cette supercherie. Aucune raison. D'ailleurs, voici la liste des animaux se terminant par la lettre «e» qu'il fallait dénicher le soir de l'Halloween: vache, sabelle, céraсте et holothurie. Du grand n'importe quoi. Encore.

### Rumeurs, rumeurs

Elle galopait fort, cette information, hier après-midi. Le nouveau Fonds Capital Culture Québec de 100 millions de la SODEC, destiné à mousser la culture d'ici à l'étranger, sera dirigé par l'ex-président de La Presse Télé, André Provencher. Et l'ancien grand patron des services français de Radio-Canada, Sylvain Lafrance, pourrait en présider le conseil d'administration, selon nos informations. Ces infos n'ont toutefois pu être validées officiellement hier. Créé au printemps, ce fonds soutiendra des productions culturelles d'envergure qui désirent s'exporter, comme des spectacles, des livres, du cinéma, de la télé et des productions multimédias.

Partager

Recommander

12

17

0

publicité